

RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00867
Numéro SIREN : 841 092 133
Nom ou dénomination : SL2H

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2020 sous le numéro de dépôt 3571



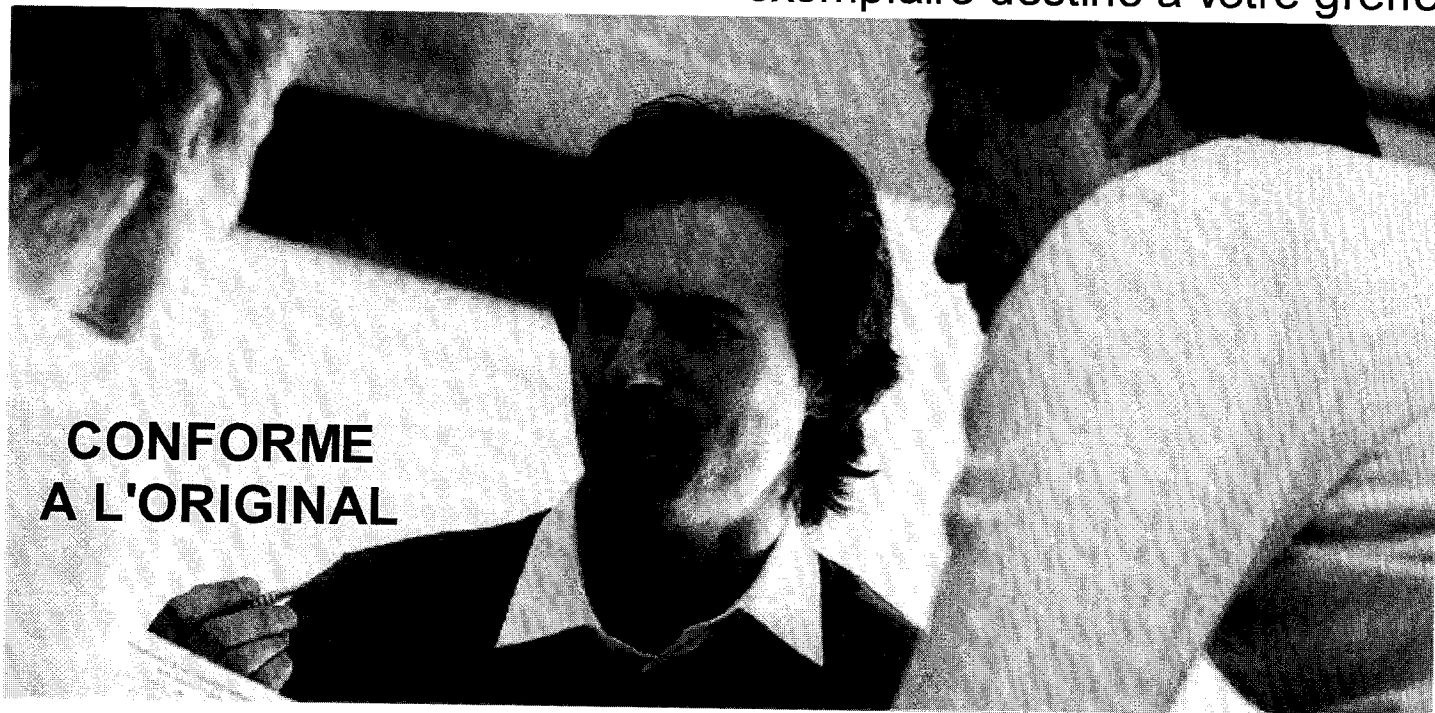
Rigoureux et Créatif
Précis et Imaginatif

comptes annuels

arrêtés au 31/12/2019

Exercice du 11/05/2018 au 31/12/2019

exemplaire destiné à votre greffe



**CONFORME
A L'ORIGINAL**

*Certifié conforme
à l'original.*

SAS SL2H
ZAL la Canarderie Bâtiments

62880 PONT A VENDIN

GREFFE DU TRIBUNAL

17 JUIL. 2020

DIJON - FRANCE

TRIGONE CONSEIL

145 Rue Condorcet
59112 ANNOEULLIN

Téléphone 03.20.58.92.92 Fax 03.20.58.92.80

Numéro SIRET 39173093400026



Management
System
ISO 9001:2008

www.tuv.com
ID: 8101020008

Annoeullin 03.20.58.92.92 Lens 03.21.78.55.68 Wasquehal 03.20.81.92.81 Seclin 03.20.90.04.02 Orchies 03.28.77.87.97 Gravelines-Dunkerque 03.28.23.19.24

Sommaire

<i>COMPTES ANNUELS</i>	1
<i>Bilan Actif</i>	2
<i>Bilan Passif</i>	3
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	4
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	5
<i>Règles et méthodes comptables Trigone</i>	6
<i>Immobilisations</i>	11
<i>Amortissements</i>	12
<i>Provisions au bilan</i>	13
<i>Créances et dettes</i>	14
<i>Capital social</i>	15
<i>Filiales et participations 1</i>	16



COMPTES ANNUELS



Bilan Actif

		31/12/2019			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations		270 500		270 500	
Créances rattachées à des participations		111 787		111 787	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	382 287		382 287	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances		4 792		4 792	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES		1 249		1 249	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	6 041		6 041	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	388 328		388 328	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				111 787	
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2019	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	218 500	
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	21 959		
Subventions d'investissement Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		240 459	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	141 841	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 628	
	Dettes fiscales et sociales	400	
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		147 869	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		388 328	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		21 959,02	0,00
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		147 869	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			



Compte de Résultat 1/2

				31/12/2019	
		France	Exportation	20 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			9 785	
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 060	
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Total des charges d'exploitation (2)				10 845	
RESULTAT D'EXPLOITATION				(10 845)	

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2019	
RESULTAT D'EXPLOITATION		(10 845)	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	33 686	
	Total des produits financiers	33 686	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	882	
	Total des charges financières	882	
RESULTAT FINANCIER		32 804	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		21 959	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
TOTAL DES PRODUITS		33 686	
TOTAL DES CHARGES		11 727	
RESULTAT DE L'EXERCICE		21 959	
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

(Code de Commerce articles L 123-12 à L 123-28-2 et R 123-172 à D 123-208-1 - Règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2019** dont le total est de **388 328** euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de **21 959** euros.

L'exercice a une durée de **20** mois, recouvrant la période du **11/05/2018** au **31/12/2019**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et en présumant la continuité d'exploitation.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices,
- comptabilisation au coût historique.

Les informations nécessaires sont communiquées dès lors qu'elles sont significatives.

L'activité exercée est une activité de Holding

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

11 - Concernant le bilan:

111 - ACTIF

1111 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Frais de recherche et de développement

Néant

Création de site Internet

Néant

Règles et Méthodes Comptables

Fonds de commerce

Néant

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien hors frais d'acquisition des immobilisations ou à leur coût de production ou enfin à la valeur figurant dans le traité d'apport).

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production ou à l'acquisition d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de ces immobilisations.

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif immobilisé sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments. Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

La base d'amortissement est la valeur d'acquisition.
S'agissant d'une PME, nous avons retenu l'amortissement sur la durée d'usage du bien concerné.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées dans un sous compte du compte 681.

Immobilisations en cours

Nous avons comptabilisé en immobilisation en cours les dépenses suivantes:

Lister les dépenses concernées

Néant

1112 - Participation, Autres titres immobilisés, Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières, titres de participation et titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

1113 - Stocks

Néant

1114 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.



Règles et Méthodes Comptables

1115 - Dépréciation des actifs

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la plus élevée entre :

- La valeur vénale : prix estimé de cession net des coûts de sortie
- La valeur d'usage : calculée en fonction des flux nets de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif.

Concernant les actifs immobilisés, une recherche d'indices de perte de valeur a été initiée. Aucun indice n'a été identifié et donc aucune dépréciation n'a été constituée.

Concernant les stocks, les créances et les valeurs mobilières de placement, une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

112 - PASSIF

Le passif du bilan est composé :

- Des capitaux propres
- Du passif externe

Le passif externe se définit comme l'ensemble des éléments du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entreprise, c'est à dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable (comptabilisation d'une provision pour risques et charges) ou certain (comptabilisation d'une dette) qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie équivalente attendue de ce dernier.

A la clôture de l'exercice, un passif est comptabilisé si une obligation à l'égard d'un tiers existe à cette date et s'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie équivalente.

Le poste "provisions réglementées" comprend des provisions à caractère fiscal et notamment des amortissements dérogatoires comptabilisés en application de textes fiscaux et dans un but d'optimisation fiscale.

Subventions

Néant

Ecart de conversion

Néant

12 - Concernant le Compte de Résultat :

Le résultat est déterminé selon les règles comptables en vigueur et notamment en respectant le principe d'indépendance des exercices.



Règles et Méthodes Comptables

121 - Comptabilisation du Chiffre d'affaires

S'agissant des prestations de services, les produits correspondants ont été rattachés à l'exercice en fonction de l'avancement de la prestation.

122 - Détermination du résultat

Le résultat courant avant impôt correspond aux activités ordinaires et habituelles de l'entreprise, c'est à dire les activités dans lesquelles l'entreprise est engagée à titre principal ou accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Le résultat exceptionnel correspond à des produits et des charges résultant d'évènements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui n'ont pas un caractère récurrent.

II - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Rémunérations du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes figurant aux comptes de l'exercice s'élèvent à 1400 euros HT.

III - FAITS CARACTERISTIQUES

Il s'agit du 1er exercice de la société

Evènement postérieur à la clôture : COVID-19

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a qualifié le Covid19 d'épidémie le 30 Janvier 2020 et l'a classé en pandémie mondiale le 11 mars 2020.

L'article L 123-20 du Code de commerce indique que pour l'établissement des comptes annuels, « il doit être tenu compte des passifs qui ont pris naissance au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur, même s'ils sont connus entre la date de clôture et celle de l'établissement des comptes » et conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) qui considère que :

- L'épidémie de COVID-19 est un évènement qui n'a acquis une ampleur internationale qu'en 2020 ;
- Et que les actifs et les passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au mentionner la date sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Règles et Méthodes Comptables

La crise sanitaire n'a pas pris naissance au cours de l'exercice clos le 31/12/2019. Il s'agit donc d'un événement postérieur à l'exercice. Nous surveillons de très près les impacts de cette crise sur notre activité 2020 mais il est difficile à ce stade de les chiffrer précisément. Tout est mis en œuvre pour en minimiser les effets.



Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement					
	Instal. technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations			382 287		382 287
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			382 287		382 287	
TOTAL			382 287		382 287	



Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises					
<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	111 787	111 787	
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés	4 792	4 792		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		116 579	116 579	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	141 841	141 841		
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 628	5 628		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	400	400		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		147 869	147 869		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		(4 792)			



Capital social

		31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice				
	Emises pendant l'exercice		218 500,00	1,0000	218 500,00
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		218 500,00	1,0000	218 500,00

--	--	--	--	--	--



Filiales et participations

	31/12/2019	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
2AF		504 678	93,57	123 092
STORES PAJO		196 889	100,00	176 889
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				



commissaire
aux comptes



ALLIANCE EXPERTS

SAS SL2H
Rapport
sur les comptes annuels
Exercice Clos 31 Décembre 2019

ZAL DE LA CANARDERIE
62880 PONT-A-VENDIN

SAS SL2H

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SL2H relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons analysé et apprécié le caractère approprié des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Vérification des documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

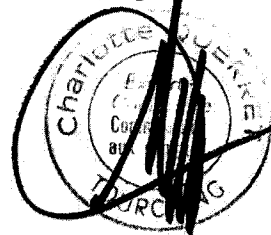
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

ALLIANCE-EXPERTS

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tourcoing, le 19 juin 2020

*Charlotte Querret
Commissaire aux Comptes*





Bilan Actif

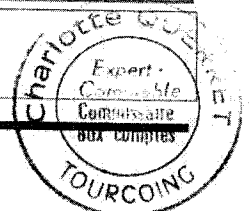
		31/12/2019			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	270 500		270 500		
Créances rattachées à des participations	111 787		111 787		
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		382 287		382 287	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	4 792		4 792	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 249		1 249		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	6 041		6 041	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		388 328		388 328	

111 787

(1) dont droit au bail

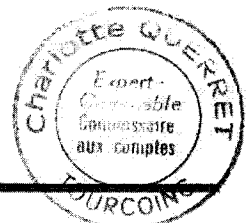
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



Compte de Résultat ^{1/2}

				31/12/2019	
		France	Exportation	20 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			9 785	
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 060	
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Total des charges d'exploitation (2)				10 845	
RESULTAT D'EXPLOITATION				(10 845)	

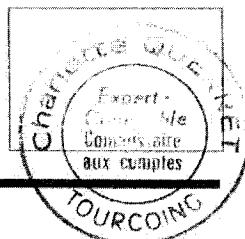




Compte de Résultat 2/2

		31/12/2019	
RESULTAT D'EXPLOITATION		(10 845)	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	33 686	
	Total des produits financiers	33 686	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	882	
	Total des charges financières	882	
RESULTAT FINANCIER		32 804	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		21 959	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		33 686	
TOTAL DES CHARGES		11 727	
RESULTAT DE L'EXERCICE		21 959	

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées





Règles et Méthodes Comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

(Code de Commerce articles L 123-12 à L 123-28-2 et R 123-172 à D 123-208-1 - Règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 388 328 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de 21 959 euros.

L'exercice a une durée de 20 mois, recouvrant la période du 11/05/2018 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et en présumant la continuité d'exploitation.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices,
- comptabilisation au coût historique.

Les informations nécessaires sont communiquées dès lors qu'elles sont significatives.

L'activité exercée est une activité de Holding

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

11 - Concernant le bilan:

111 - ACTIF

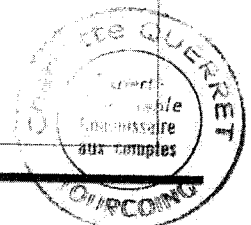
1111 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Frais de recherche et de développement

Néant

Création de site Internet

Néant





Règles et Méthodes Comptables

Fonds de commerce

Néant

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien hors frais d'acquisition des immobilisations ou à leur coût de production ou enfin à la valeur figurant dans le traité d'apport).

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production ou à l'acquisition d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de ces immobilisations.

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif immobilisé sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments. Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

La base d'amortissement est la valeur d'acquisition.

S'agissant d'une PME, nous avons retenu l'amortissement sur la durée d'usage du bien concerné.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées dans un sous compte du compte 681.

Immobilisations en cours

Nous avons comptabilisé en immobilisation en cours les dépenses suivantes:

Lister les dépenses concernées

Néant

1112 - Participation, Autres titres immobilisés, Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières, titres de participation et titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

1113 - Stocks

Néant

1114 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.



Règles et Méthodes Comptables

1115 - Dépréciation des actifs

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la plus élevée entre :

- La valeur vénale : prix estimé de cession net des coûts de sortie
- La valeur d'usage : calculée en fonction des flux nets de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif.

Concernant les actifs immobilisés, une recherche d'indices de perte de valeur a été initiée. Aucun indice n'a été identifié et donc aucune dépréciation n'a été constituée.

Concernant les stocks, les créances et les valeurs mobilières de placement, une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

112 - PASSIF

Le passif du bilan est composé :

- Des capitaux propres
- Du passif externe

Le passif externe se définit comme l'ensemble des éléments du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entreprise, c'est à dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable (comptabilisation d'une provision pour risques et charges) ou certain (comptabilisation d'une dette) qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie équivalente attendue de ce dernier.

A la clôture de l'exercice, un passif est comptabilisé si une obligation à l'égard d'un tiers existe à cette date et s'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie équivalente.

Le poste "provisions réglementées" comprend des provisions à caractère fiscal et notamment des amortissements dérogatoires comptabilisés en application de textes fiscaux et dans un but d'optimisation fiscale.

Subventions

Néant

Ecart de conversion

Néant

12 - Concernant le Compte de Résultat :

Le résultat est déterminé selon les règles comptables en vigueur et notamment en respectant le principe d'indépendance des exercices.

Règles et Méthodes Comptables

121 - Comptabilisation du Chiffre d'affaires

S'agissant des prestations de services, les produits correspondants ont été rattachés à l'exercice en fonction de l'avancement de la prestation.

122 - Détermination du résultat

Le résultat courant avant impôt correspond aux activités ordinaires et habituelles de l'entreprise, c'est à dire les activités dans lesquelles l'entreprise est engagée à titre principal ou accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Le résultat exceptionnel correspond à des produits et des charges résultant d'évènements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui n'ont pas un caractère récurrent.

II - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Rémunérations du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes figurant aux comptes de l'exercice s'élèvent à 1400 euros HT.

III - FAITS CARACTERISTIQUES

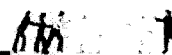
Il s'agit du 1er exercice de la société

Evènement postérieur à la clôture : COVID-19

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a qualifié le Covid19 d'épidémie le 30 Janvier 2020 et l'a classé en pandémie mondiale le 11 mars 2020.

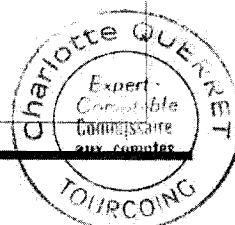
L'article L 123-20 du Code de commerce indique que pour l'établissement des comptes annuels, « il doit être tenu compte des passifs qui ont pris naissance au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur, même s'ils sont connus entre la date de clôture et celle de l'établissement des comptes » et conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) qui considère que :

- L'épidémie de COVID-19 est un évènement qui n'a acquis une ampleur internationale qu'en 2020 ;
- Et que les actifs et les passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au mentionner la date sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.



Règles et Méthodes Comptables

La crise sanitaire n'a pas pris naissance au cours de l'exercice clos le 31/12/2019. Il s'agit donc d'un événement postérieur à l'exercice. Nous surveillons de très près les impacts de cette crise sur notre activité 2020 mais il est difficile à ce stade de les chiffrer précisément. Tout est mis en œuvre pour en minimiser les effets.





Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2019
		Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres					
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels					
Instal, agencement, aménagement divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique et mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations			382 287		382 287
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			382 287		382 287
TOTAL			382 287		382 287

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	111 787	111 787	
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés	4 792	4 792		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		116 579	116 579	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

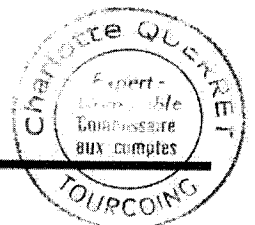
		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	141 841	141 841		
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 628	5 628		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	400	400		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		147 869	147 869		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		(4 792)			





Produits à recevoir

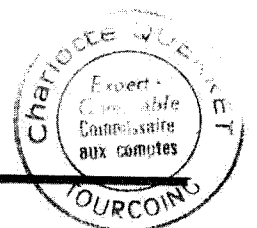
	31/12/2019
Total des Produits à recevoir	





Charges à payer

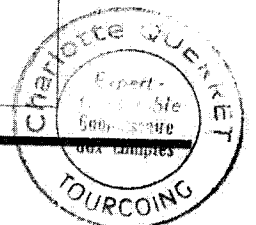
		31/12/2019
Total des Charges à payer		4 448
Emprunts et dettes financières divers		688
Int courus dettes rattachées à particip.2AF	273	
Int courus dettes rattachés à particip STORES P	416	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 360
Fournisseurs factures non parvenues	3 360	
Dettes fiscales et sociales		400
Etat-Ch. à payer-	400	





Charges constatées d'avance

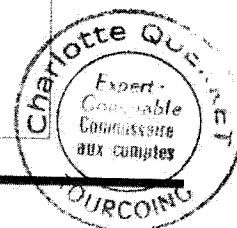
	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			





Produits constatés d'avance

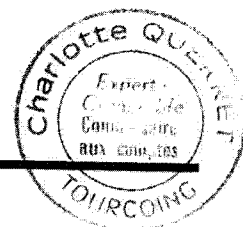
	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
	TOTAL		

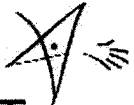




Produits et Charges exceptionnels

	31/12/2019
Total des produits exceptionnels	
Total des charges exceptionnelles	
Résultat exceptionnel	





Capital social

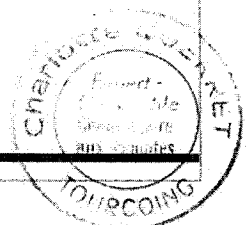
	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice			
	Emises pendant l'exercice	218 500,00	1,0000	218 500,00
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	218 500,00	1,0000	218 500,00

--	--	--	--	--



Filiales et participations

	31/12/2019	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
ZAF		504 678	93,57	123 092
STORES PAJO		196 889	100,00	176 889
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				



SL2H

Société par Actions Simplifiée au capital de 218 500 euros
Siège Social : ZAL de la Canarderie, Bat B, 62880 Pont à Vendin
841 092 133 R.C.S ARRAS

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 09 JUILLET 2020**

Proposition de résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2019

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 21 959 euros.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion et sur proposition du Président, l'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- Dotation à la réserve légale : 1 100 euros
- A titre de dividendes : 10 000 euros.
- Au compte " Autres réserves" : 10 859 euros.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour, au Siège Social de la Société.

Les associés sont informés que depuis le 1^{er} janvier 2018, les dividendes versés aux associés personnes physiques domiciliés fiscalement en France sont soumis au prélèvement forfaitaire unique dont le paiement devra être effectué auprès du TRESOR PUBLIC dans les 15 premiers jours du mois suivant celui de la mise en paiement des dividendes. Conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12.80 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Un prélèvement de 17.20% est appliqué au titre de la CSG/CRDS et des prélèvements sociaux.

Les associés peuvent sous condition d'option expresse globale et irrévocable pour tous les revenus de capitaux mobiliers, demander à bénéficier du barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option s'opère à la date de souscription de la déclaration des revenus. Dans ce cas, il est précisé que l'intégralité de cette distribution est éligible à un abattement fiscal au taux de 40 % pour les associés ayant optés en application de l'article 158. 3 du Code Général des Impôts.

Les contribuables dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs, et 75 000 € pour les contribuables soumis à imposition commune, peuvent demandés à être dispensés du prélèvement forfaitaire de 12.80 %.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Cet exercice de la Société étant son premier, aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09/07/2020, sur la proposition d'affectation du Président

Copie certifiée conforme à l'original

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, cursive representation of the name.